



Enquête de l'Unat sur les conséquences de la revalorisation du CEE



Contexte

- Enquête de l'**Unat** à destination de ses adhérents **du secteur Vacances Enfant Ados** du 28 janvier au 7 février 2025.
- La parution du décret de revalorisation du CEE génère un surcoût moyen entre 5 et 8% des séjours, soit approximativement un impact entre 21 et 33 millions d'euros.
- L'objet de cette enquête est d'évaluer la manière dont les organisateurs absorbent cette augmentation.



Résultats

- **54 %** des répondants n'avaient **pas anticipé l'augmentation du CEE** avant l'annonce de la publication du décret. Les difficultés posées dans les contextes d'appels d'offres, qui peuvent être pluriannuels, sont très importantes.

A la suite de la publication du décret :

- **63,2 %** ont répercuté cette hausse sur **le prix des séjours**.
- **36,4 %** l'ont absorbée en réduisant **leur coût de fonctionnement**, affaiblissant des capacités d'investissement **déjà bien insuffisantes**.
- **17,9 %** ont **diminué le taux d'encadrement**.
- **26,8 %** ont **réduit le nombre d'activités** proposées.



Conséquences économiques et financières

- **Hausse des coûts** : impact important sur les budgets des organisateurs, surtout pour les petites structures déjà fragiles.
- **Augmentation des tarifs des séjours** : risque de rendre les colonies de vacances inaccessibles pour certaines familles, entraînant une baisse de fréquentation.
- **Diminution du nombre de jours de séjour** : certains organisateurs envisagent de raccourcir la durée des colonies pour limiter les coûts.
- **Évolution des pratiques de soutien à la formation BAFA** : Certaines structure ne pourront plus maintenir leur politique d'aide à la formation BAFA.



Impact sur le recrutement des animateurs et les pratiques de rémunération

■ Difficulté de recrutement des stagiaires :

La nouvelle grille d'indemnité ne différencie plus suffisamment les stagiaires des animateurs diplômés, ce qui peut freiner l'accès à la formation BAFA.

■ Risque de non-rémunération des repos hebdomadaires :

Afin de limiter les coûts des animateurs.

■ Facilité de recrutement des animateurs :

Certains répondants soulignent que la revalorisation peut rendre l'animation volontaire plus attractive.



Risques pour l'avenir des colonies de vacances

■ Fragilisation des organisateurs :

Certains craignent de ne pas pouvoir absorber cette hausse et d'être contraints de fermer.

■ Menace sur le modèle économique des colonies :

Les organisateurs redoutent une évolution vers des séjours plus commerciaux et moins axés sur l'éducation et le vivre-ensemble.



Impact sur la qualité des séjours

■ Réduction du taux d'encadrement :

Moins d'animateurs pour un même groupe d'enfants, impactant la qualité de l'accompagnement.

■ Moins de diversité sociale :

Les séjours pourraient devenir un produit de consommation réservé aux familles les plus aisées.

■ Réduction des activités et services :

Moins de matériel, suppression de certains événements associatifs, et limitation des projets d'inclusion des enfants en situation de handicap.



Conclusion

- Si la revalorisation du CEE est perçue comme une valorisation de l'animation volontaire, la manière dont elle est conduite, sa soudaineté, soulèvent de nombreuses inquiétudes quant à la viabilité économique des colonies de vacances et leur accessibilité pour les familles modestes.
- Il y a notamment une inquiétude vis-à-vis des prescripteurs comme les CSE, qui tendent à diminuer leur engagement en faveur des colos.